

1070 femmes et non les exclure. Nous c'est dans un but d'inclusion. Quand on vous parle de mettre un moratoire d'un an, ça veut pas dire qu'on rejette l'idée. Assoyons-nous, voyons ce qu'on peut faire collectivement, parce qu'au CÉAF c'est comme ça qu'on travaille de manière collective, chacune met son grain de sel, sa touche, sa couleur, apporte sa manière, et c'est de même qu'on fait avancer des choses.

1075 Nous on pense que dans toutes les situations, que ce soit de harcèlement, d'agression, l'homme doit être pris avec nous autres, il fait partie de la solution. C'est de la prévention, c'est de la – aidez-moi, les filles – c'est de l'éducation, c'est... pour que ça fonctionne, tout le monde, c'est collectif, c'est politique, tout le monde doit mettre la main à la roue.

LE PRÉSIDENT :

1080 Merci beaucoup. Alors, on vous remercie énormément de votre présentation.

Mme JULIE LEBLANC :

1085 On pourrait vous en parler longtemps.

LE PRÉSIDENT :

Oui, puis on vous remercie énormément d'être venues nous en parler.

1090 **Mme JULIE LEBLANC :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1095 J'appelle monsieur Rayside Labossière, s'il vous plaît. C'est monsieur Ron Rayside,

excusez-moi, de l'entreprise Rayside Labossière.

1100 **M. RON RAYSIDE :**

Bonjour!

1105 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Monsieur Rayside!

M. RON RAYSIDE :

1110 J'ai pas changé mon nom encore. Mon nom de famille n'est pas Labossière mais j'ai un associé qui s'appelle Labossière. On voulait vous présenter, j'ai juste quelques éléments dans notre mémoire, il est assez épais. Peut-être juste un peu de contexte parce que dans notre mémoire on mentionne le fait qu'on coordonne avec le CDC – le Comité d'accompagnement des grands projets – mais je présente le dossier au nom du bureau et au nom de moi-même.

1115

J'habite le quartier depuis 43 ans, la même maison depuis 40 ans. Le bureau est établi sur la rue Ontario depuis 2005. Je suis impliqué avec le milieu communautaire, le milieu social, depuis une dizaine d'années, autour de toutes sortes d'enjeux incluant, en passant, les espaces sécuritaires. Puis le métro Beaudry, d'ailleurs, est un des guides de cet aménagement-là, c'est pas nous qui était l'architecte; nous, on était bénévole mais on a coordonné les démarches de consultation. Beaucoup des enjeux qui guidaient l'aménagement final, incluant le fait que ce soit un édifice transparent, étaient un peu les mesures que les groupes de femmes mettaient de l'avant pour les espaces publics sécuritaires. Je signale tout ça pour faire le lien avec ce qui a été présenté tantôt.

1125

On a réalisé, comme bureau, les millions de pieds carrés d'espace social avec plus que 1 000 logements sociaux à travers, dans beaucoup de quartiers de Montréal incluant le Centre-

1130 Sud. On a coordonné les démarches puis on faisait partie des démarches pour créer un
regroupement de commerçants sur la rue Ontario puis une société de vraiment communautaire.
Ça fait des années et des années qu'on est fortement impliqué dans le quartier. Le mémoire
soulève quelques points, de ce point de vue-là, comme une entreprise citoyenne dans son
quartier fortement impliquée, mais aussi comme un résident. Des fois, on dit le lien entre le
1135 personnel puis la compagnie a toujours été un peu flou. Il était conçu pour être un peu flou, mais
je suis là, de ce point de vue-là.

L'importance que je soulève, j'habite dans la partie sud du quartier, sur la rue Visitation,
tout proche de Radio-Canada. Nos enfants ont été élevés dans le quartier dans un contexte où
les familles dans cette partie-là du quartier avaient quitté déjà; il y avait très peu de familles. On
1140 avait les seuls enfants de tout un secteur autour de où on habite. La notion de la qualité des
espaces publics puis les espaces pour les familles étaient le moins qu'on puisse dire un enjeu
qu'on sentait directement dans la maison. Et c'est un quartier avec même la rue Ste-Catherine, à
cette époque-là, était une zone... nos amis nous trouvaient courageux de laisser nos enfants
partir tout seul en métro pour l'école. Mais ils l'ont fait pareil.

1145 Mais il y a un enjeu qu'on soulève, il a été soulevé à travers les nombreuses
discussions. Dans la nouvelle partie – je parle de la partie sud du quartier – on ajoute un
potentiel de 9 000 personnes dans le quartier, ce qui représente 30% - une augmentation de
30% de la population – et parmi les choses qu'on dit c'est qu'il faut que la Ville tienne compte
1150 des besoins futurs et non pas juste les besoins actuels avec un ajout de 30%, autant dans les
écoles... oui?

LE PRÉSIDENT :

1155 Quand vous dites on parle de 10 000 nouveaux logements. C'est pour ça que je me
demandais...

M. RON RAYSIDE :

1160 Non, 10 000... non, on croit pas la notion de 10 000 logements, on croit plus à la question autour de 5 000 à 6 000 nouveaux logements.

LE PRÉSIDENT :

1165 O.K.

M. RON RAYSIDE :

1170 Quand nous, on fait le comptage.

LE PRÉSIDENT :

O.K. mais l'arrondissement nous parle de 10 000?

1175 **M. RON RAYSIDE :**

Euh, oui. Mais chacun parle de qu'est-ce qu'il croit. Et on croit ce qui est plus...

LE PRÉSIDENT :

1180 Non mais ça a un impact important sur justement la définition du quartier.

M. RON RAYSIDE :

1185 Absolument.

LE PRÉSIDENT :

O.K.

1190

M. RON RAYSIDE :

Non, mais ce que nous, on connaît, dans les discussions, dans les sessions de travail qu'on fait avec les promoteurs, on croit que le total est plus proche de 6 000 que de 10 000; mais on verra bien avec la précision des projets. Ça veut dire que, de plus en plus avec les sessions de travail qu'on organise, on connaît plus la nature des projets. En gros, Prével commence à peine, puis le Groupe Sélection est au début de leur réflexion. On verra bien le nombre de logements. Mais je suis très conscient de qu'est-ce que l'arrondissement... si l'arrondissement a raison puis c'est 10 000, avec une population de 15 000, on ajoute 50% de la population existante du quartier. C'est encore plus dramatique en termes de futurs besoins.

1195

1200

Je vais juste faire le tour de quelques enjeux, puis je soulève... mais je vais peut-être revenir à la fin puis là faut que je... c'est juste un survol de l'ensemble des propriétés en développement ou les terrains en développement sur tout le territoire du PPU, le nord comme le sud, avec les grands projets dans le sud, mais il y a aussi énormément d'enjeux autour de la circulation autour de l'accès au pont Jacques-Cartier. Je vais y revenir tantôt.

1205

Il y a d'autres potentiels de développement qu'on souligne. La Ville ne peut pas le faire parce que c'est... qui... nous on soulève qu'il y a d'autres terrains potentiels un jour – McDonald Tobacco en étant un – il y a les grands stationnements de la Sûreté du Québec qui offrent un potentiel de développement. Et nous, on peut le dire mais l'arrondissement peut pas... on ne veut pas que McDonald parte demain matin, mais c'est un des potentiels. En tout cas, on le soulève. Les compagnies d'accompagnement, ce serait... vous l'avez dans le mémoire, ce n'était pas l'idée, vous avez aussi les documents de cette démarche-là mais je ne suis pas là pour parler de ça aujourd'hui.

1210

1215

1220 En termes de transport, on avait quelques recommandations, juste pour être sûr de souligner avec quoi on est en faveur. D'ailleurs, la reconfiguration de Notre-Dame puis Ville-Marie, on trouve c'est une excellente idée, le moins qu'on puisse dire, puis pour favoriser toutes les axes nord-sud dans le quartier, à partir de Visitation jusqu'à Iberville, incluant l'accès au Parc Bellerive. Il y a d'autres enjeux. Je vais revenir, comme je vous ai dit, sur la rue Ontario, un peu plus loin, mais la rue Notre-Dame doit être...

1225 **LE PRÉSIDENT :**

Je vais vous arrêter tout de suite parce que vous avez un énorme mémoire. Puis on a beaucoup de questions, on l'a lu entièrement. Donc si vous nous permettiez...

1230 **M. RON RAYSIDE :**

Non, mais je peux arrêter.

LE PRÉSIDENT :

1235 Ce n'est pas que je ne trouve pas ça intéressant, mais on a trop de questions...

M. RON RAYSIDE :

1240 O.K.

LE PRÉSIDENT :

1245 Disons la présentation en préambule est assez intéressante parce que, au moins, vous connaissez très, très bien votre quartier. Puis c'est ce qui est intéressant pour nous aussi. Donc, je ne sais pas si on...

M. RON RAYSIDE :

1250 Ah non, mais pour vrai... je voulais juste à travers vos questions, je voulais revenir parce que, vous l'avez le mémoire. Il y a certains enjeux que je voulais souligner mais je peux laisser faire puis...

LE PRÉSIDENT :

1255 Vous allez voir, au travers des questions qu'on va vous poser, vous allez couvrir l'ensemble de tout...

M. RON RAYSIDE :

1260 Ah, c'est juste l'accès au pont Jacques-Cartier, je vais juste quand même revenir. C'est un enjeu très, très, très... qu'on prend à cœur dans nos bureaux.

LE PRÉSIDENT :

1265 C'est notre première question.

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

1270 Notre première question.

M. RON RAYSIDE :

Ça tombe bien, comme on dit.

1275 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

Bon, d'accord, je vais me lancer alors.

1280 **M. RON RAYSIDE :**

Et si jamais je pense à d'autres choses que je voulais juste mettre l'accent, je vais seulement...

1285 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

C'est ça. Alors, vous avez réussi à obtenir de l'arrondissement l'interdiction des virages à gauche en provenance de l'est sur la rue Ontario.

1290 **M. RON RAYSIDE :**

Oui, il y a 10 ans à peu près.

1295 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

Oui. Vous demandez depuis ce temps-là – vous avec, naturellement, les citoyens et les commerçants de la rue Ontario – de pouvoir permettre en provenance de l'ouest l'interdiction du virage à droite.

1300 **M. RON RAYSIDE :**

Oui.

1305 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

D'accord. Cette démarche a été refusée jusqu'à présent par l'arrondissement?

M. RON RAYSIDE :

Oui.

1310 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

Vous demanderiez un projet pilote, c'est ce que j'ai compris?

M. RON RAYSIDE :

1315

Oui.

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

1320

O.K. On s'entend que si on permet le virage à droite, la circulation va aller ailleurs. C'est quoi les mesures de mitigation ou par où va se déverser alors le trafic si on essayait de le... si on acceptait votre proposition?

M. RON RAYSIDE :

1325

Mais d'abord, la première démarche d'empêcher le virage à gauche s'applique depuis plusieurs années. D'ailleurs, vous savez, Sammy Forcillo était un peu contre ça, mais ça a pris trois, quatre ans avant qu'il soit d'accord. Puis apparemment, depuis il regrette son opposition. Qu'est-ce que c'était à travers les autres à cette époque-là, c'était De Maisonneuve, René-Lévesque et Sherbrooke qui ont pris la relève. Et dans le virage à droite, ça représente... on a fait le comptage, puis les chiffres de l'arrondissement confirme nos chiffres – c'est nous-mêmes qui a fait ce comptage-là – et ça représente que 6% de l'ensemble de l'accès au pont Jacques-Cartier, 6% peut être absorbé entre autres, on n'a pas les ingénieurs de la circulation, parce que deux voies qui peuvent virer à gauche de René-Lévesque puis deux voies de Sherbrooke qui peuvent virer à droite.

1330

1335

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

O.K.

1340

M. RON RAYSIDE :

C'est ça la proposition. Ste-Catherine, il faut dire que la rue Ontario, c'est une artère vraiment locale, c'est vraiment les services de proximité, c'est une nature un peu différente de Ste-Catherine...

1345

LE PRÉSIDENT :

C'est quoi l'impact que ça aurait sur la rue Ontario si, justement, on interdisait ce virage?

1350

M. RON RAYSIDE :

Quand la rue est fermée sur Ste-Catherine, qui devient piétonne, les autos reculent jusqu'à la rue Berri. Ça veut dire que ça devient ce qu'on appelle un stationnement linéaire. Et il y a... parce qu'il y a juste six autos par cycle de lumière qui peuvent accéder. Alors ça devient un bouchon, ça affecte les services de proximité, ça affecte la qualité pour ceux qui mettent...

1355

LE PRÉSIDENT :

Mais supposons qu' il n'y en a plus de virage, ce serait quoi l'impact?

1360

M. RON RAYSIDE :

Mais, c'est le même impact qu'entre De Lorimier et Papineau. Je reviens à l'empêchement du virage à gauche. Entre De Lorimier et Papineau, il y avait des autos stationnées tout le temps, entre 3 h et 7 h le soir. Maintenant ça respire. Il y a plus de commerces

1365

1370

qui sont créés. Il y a plus de vitalité. Il y avait le Parc des Faubourgs aussi qui devient au moins accessible. Alors, c'est changé radicalement. On suppose la même chose pour la partie à l'ouest de la rue Papineau.

LE PRÉSIDENT :

1375

Si on pose la question sur la tête de Pont Jacques-Cartier, où la Ville propose de le surélever pour faire passer les piétons sous la tête de pont. Est-ce que vous avez une opinion par rapport à cette proposition-là?

M. RON RAYSIDE :

1380

On avait, parce que je faisais partie de toute la consultation des résidents, les commerçants, avant qu'on ait créé ce parc-là, qui incluait cet accès-là. Il y avait 700 résidents consultés lors de cette consultation-là. À cette époque, on était d'accord pour passer, soit par-dessus ou en dessous de la bretelle. Depuis, on pose simplement la question : est-ce qu'il peut avoir une forme d'intersection en T avec des lumières? On aimerait que ce soit regardé sérieusement pour rendre l'arrivée dans le quartier au lieu que ce soit après les bretelles, que ce soit avant les bretelles. Donc, on suppose avec une synchronisation, pour permettre que les piétons passent nord-sud en surface, et non pas par un tunnel.

1385

1390

À l'époque, le tunnel a été regardé par la Ville de Montréal. Je faisais partie du comité qui regardait ça du point de vue technique. La Ville, à l'époque, avait estimé que c'était beaucoup trop cher. Est-ce que les études sont réalisées aujourd'hui? C'est sûr que l'aspect fondamental c'est d'être capable de traverser la zone des bretelles nord-sud. Ça c'est fondamental. Et d'ailleurs, ça augmente la sécurité du parc. Il n'y a rien de plus insécurité qu'un parc qui finit en cul-de-sac.

1395

LE PRÉSIDENT :

1400 Vous avez parlé aussi de la préservation de la mixité sociale dans le secteur, c'est-à-dire que l'arrondissement propose qu'on ait, disons, d'appliquer obligatoirement la règle du 20-20-20. Donc, est-ce que vous considérez que ce qui est proposé pour le logement social est suffisant?

M. RON RAYSIDE :

1405 Nous, on a toujours soutenu depuis très longtemps, parce qu'on fait partie aussi de Habitez Ville-Marie avec le comité logement, le groupe de ressources techniques, qui défend l'idée de logement social dans tout l'arrondissement, puis on a toujours défendu comme bureau l'idée, le principe même du 20-20-20 est de baisser le nombre maximum. C'était pas, à cette époque-là, connu au nom de 20-20-20, mais on trouvait que c'était une des mesures qui fonctionne. Ça veut dire qu'il faut que je vois comment je formule la phrase...

1410 La notion de logement social c'est un des abris contre la forme de gentrification parce qu'au moins ça gèle les propriétés. Ça veut dire que ça reste socialisé pour toujours pour toutes les mesures, que ce soit les COOP, que ce soit les OBNL, toutes les variantes incluant aussi, on fait beaucoup dans les types de logements pour l'itinérance, pour la santé mentale, de toutes sortes de choses. C'est comme un minimum; c'est pas le maximum, c'est le minimum d'abris.

LE PRÉSIDENT :

1420 Vous avez, dans votre rapport, vous parlez de la complémentarité entre les différents secteurs commerciaux. Disons qu'on a la rue Ontario, on a beaucoup lu là-dessus; on parle très peu de la rue Ste-Catherine, on sait qu' à Radio-Canada, on prévoit de l'espace commercial. On en prévoit aussi sur...

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

1425 Notre-Dame.

LE PRÉSIDENT :

1430 ...sur Notre-Dame. Comment on peut assurer que l'ensemble de ces activités commerciales répondent adéquatement au service de proximité qui est tant réclamé par la population?

M. RON RAYSIDE :

1435 Mais d'abord, de reconnaître l'importance. Ça veut dire que, aussi il y a un principe qu'on a toujours défendu, qu'une artère commerciale et encore plus la rue Ste-Catherine que d'autres, c'est un peu l'âme de notre quartier. Ça veut dire que c'est plus... avant c'était peut-être l'église qui était l'âme d'une paroisse; maintenant, l'épine dorsale d'un quartier, que ce soit la rue Ontario ou Ste-Catherine, c'est vraiment un lieu de référence. On se promène sur cette rue-là. Moi je me
1440 promène sur cette rue-là depuis 43 ans, en allant vers le centre-ville, en allant vers le Parc Émilie-Gamelin, tout ce que vous voulez.

Le dilemme, c'est le coût des loyers. On l'a soulevé dans les mémoires, puis les SDC, les sociétés cherchent des moyens de dire est-ce qu'il y a un moyen de contrôler les loyers, puis
1445 on n'a pas trouvé à date. Mais ça devient un gros dilemme. Parce que si on pense que les questions de hausse de loyer, ou la gentrification dans le milieu résidentiel est dramatique, c'est presque rien à côté de l'augmentation des loyers dans le domaine commercial. Ça veut dire que la rue Ste-Catherine actuellement, est en train de perdre certains des services de proximité à cause des loyers. Les commerçants – puis j'en suis un sur la rue Ontario – mais des fois il y a
1450 une tendance de se tirer dans le pied. Ça veut dire quand une artère va de mieux en mieux, mais ils augmentent les loyers beaucoup plus que l'inflation, beaucoup, beaucoup plus. Et là, ça limite le type de commerce qui peut s'installer. La rue Ontario, encore, c'est une variété; Ste-Catherine a de moins en moins de variété. Mais la complémentarité, c'est pas... j'ai pas la recette pour ça.

1455 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. On a très, très peu entendu parler de la rue Ste-Catherine dans l'ensemble des questions des citoyens ou dans les mémoires. Est-ce qu'il y a une raison derrière laquelle on dirait qu'on occulte la rue Ste-Catherine? C'est-à-dire il y a comme un projet d'étudier la possibilité de la rendre piétonnière à l'année et tout ça, mais on n'en entend très peu parler dans cette commission-ci.

Est-ce que vous, vous auriez une opinion quant à l'avenir qu'on doit donner à la rue Ste-Catherine, qui est aussi un lieu touristique qui est à l'international, mais les citoyens se sont beaucoup prononcés l'année dernière sur le fait qu'on enlevait les éléments signalétiques qui surplombent la rue, mais dans cette commission-ci, on n'en a pas entendu parler beaucoup. Alors, qu'est-ce qu'on doit faire de la rue Ste-Catherine à long terme?

1465 **M. RON RAYSIDE :**

1470 Je sais pas c'est peut-être comme mon chien, il veut pas que je le prenne comme acquis. Et j'ai l'impression qu'on prend comme acquise la rue Ste-Catherine. Mais je peux pas répondre évidemment pour autre que moi-même, mais j'ai toujours adoré la rue Ste-Catherine. Je me rappelle les commerces qui étaient là il y a 43 ans, il y a une période triste de la rue Ste-Catherine et, un moment donné, il y avait un genre de renouveau de la rue Ste-Catherine quand ça a commencé de prendre les couleurs du Village. Parce que, avant ça, les... en tout cas c'était triste. Et... mais je sais pas, c'est la mère de toutes les artères commerciales. Moi j'ai dit c'est l'artère commerciale pour tout le Québec.

1475 **LE PRÉSIDENT :**

1480 Donc, on la prend pour acquise?

M. RON RAYSIDE :

1485

Je pense qu'on la prend pour acquise, mais évidemment je ne peux pas répondre pour tout le monde.

LE PRÉSIDENT :

1490

Mais, est-ce qu'en hiver, on devrait la laisser moribonde comme elle est actuellement ou si on doit aussi profiter des quatre saisons?

M. RON RAYSIDE :

1495

On devrait toujours profiter des quatre saisons. Comment, c'est pas évident, mais quand on voyage un peu, puis on voit comment les terrasses sont présentes et comment on tient compte de l'hiver beaucoup mieux que nous autres, ça veut dire que... il y a quelqu'un qui avait déjà dit dans un journal : les Québécois sont plus frileux qu'ils imaginent. Et que des fois, la manière qu'on traite les espaces publics, c'est un peu comme un reflet de ça.

1500

C'est un peu... émotivement, je suis extrêmement attaché à la rue Ste-Catherine et beaucoup le sont parce qu'ils se promènent, il y a beaucoup plus de jeunes enfants. Quand moi j'ai déménagé en bas de Ste-Catherine il y a 40 ans, il n'y avait pas de jeunes bébés puis des jeunes enfants, nos enfants allaient tout seuls pour acheter des patates frites parce qu'à l'époque il y avait le restaurant de hot-dogs et patates frites. C'était un privilège de monter la rue et puis d'acheter tout seul les patates frites. Mon dépanneur donne des biscuits à chien à tous les chiens du quartier. Mon chien connaît le dépanneur au coin qui est ouvert 24 heures sur 24, et pour moi ça exprime quelque chose, c'est l'âme d'une rue. Quand ton commerçant est plus que juste un vendeur de patates frites ou un vendeur de barres de chocolat. Il est plus que ça. D'ailleurs, hier, il a demandé il était où notre chien, parce que je suis allé là, j'ai oublié de l'amener, puis il dit « Mais là, il fallait que t'amènes mon chien. » Mais, ce que je veux dire, c'est ça qui est, pour moi, qui est la Ste-Catherine.

1505

1510

1515 **M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :**

1520 Merci, Monsieur Rayside, de vos réflexions. Je m'intéresse en particulier aux aspects de
cohabitation. Vous parlez à plusieurs endroits dans votre texte de la nécessité de créer des lieux
de cohabitation et permettre la rencontre de l'ancien et du nouveau. Si on prenait donc, la
question de la rue Ste-Catherine sous l'angle de la cohabitation - j'ai toujours appelé ça, moi, des
passerelles entre le nord et le sud, je vois que vous avez une préoccupation justement de
cohésion autour du rapport entre le nord et le sud, mais est-ce que, pour aller un petit peu plus
loin sur la vocation de Ste-Catherine, est-ce que vous pensez qu'on pourrait pas la concevoir –
la voir – comme justement un lieu de cohésion sociale entre le nord et le sud ? C'est ma
1525 première question.

1530 La deuxième touche plus l'école, l'ouverture de l'école sur le milieu de vie. On le sait,
l'école crée une dynamique sociale de cohésion, aussi regroupe autour d'elle des services, que
ce soit de loisirs, sportifs, où vous situez l'école dans le quartier?

1530 **M. RON RAYSIDE :**

1535 Je vais répondre à la deuxième, puis je vais essayer de répondre à la première. Je suis
pas sûr... c'est deux échelles de défi...

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

Oui.

1540 **M. RON RAYSIDE :**

On pense qu'il y a lieu de créer, une école, c'est comme un peu un cœur aussi du
quartier. C'est un cœur et il y a l'opportunité de combiner avec d'autres usages.

1545 **M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :**

Oui.

1550 **M. RON RAYSIDE :**

1555 Les autres usages, c'est les futurs besoins, les 9 000 ou 15 000 personnes qui vont habiter là. Parce qu'une école à côté, ou collée avec un centre récréatif, avec un centre de culture, avec un centre communautaire, il y a beaucoup de ce qu'on appelle une synergie. Ça suppose une école ouverte, ça suppose un centre récréatif ouvert. Mais ça suppose qu'ils sont tous collés un après l'autre pour bénéficier un peu les espaces communs, mutualiser ce qu'on appelle – c'est un beau terme que je sais pas qui l'a inventé – et c'est ça la dynamique. Mais ça présume que tout le monde embarque dans le bateau : l'arrondissement, la Ville, avec les centres récréatifs, centres culturels, les centres communautaires, et l'école CSDM qui doit peut-être briser certaines de leurs règles comment installer une école dans les quartiers centraux.

1560 Mais de créer cette synergie-là, ce serait évidemment la position géographique de ça qui est le centre de. Il y a quand même beaucoup de familles. Nous, on estime autour de 1 000 familles qui vont habiter l'ensemble de ce secteur-là – la partie du sud – 1 000 familles c'est... non, 1 000 enfants, pas 1 000 familles, 1 000 enfants de 0 à 18 ans. On voulait faire ce qu'on appelle une pyramide d'âge mais on n'a pas eu le temps. Mais pour le moment, c'est juste très sommaire. Même 1 000 enfants 0-18 ans, ça en fait du monde, là. Ça en fait du monde. Ça veut dire comment tenir compte de ça.

1570 Puis, les espaces collés à ça, parce que la cohabitation et les espaces, quand ils sont mal aménagés, quand ils tiennent pas compte de la sécurité, incluant la sécurité des femmes, ben, ils marchent pas, les espaces. Vous savez, il faut soigner beaucoup l'aménagement de l'espace.

1575 C'est pour ça qu'on a soulevé dans une autre partie de notre mémoire, les grands parcs
qu'on prévoit mais il faut les habiter autour. Il faut soigner autour, les façades ouvertes qu'on a
dit, et le va-et-vient, et peut-être les services de proximité autour de ces grands espaces-là. Et il y
a une notion dans ce qu'on appelle les lieux de socialisation ou le *civic communes* – il faut
avoir une animation, il faut avoir une surveillance naturelle de ces lieux-là. Comme les ruelles
1580 à l'époque, d'ailleurs. Il y avait une forme de surveillance naturelle. Nos enfants, d'ailleurs, les
seuls espaces qu'ils utilisaient ou on osait les laisser tout seuls, c'est la ruelle derrière chez nous.

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

1585 À la recommandation 18 de votre mémoire, vous parlez justement de ces fameux
tiers-lieux, qui sont des espaces non-commerçants où les échanges sociaux peuvent survenir.

M. RON RAYSIDE :

Oui.

1590

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

1595 Au point de vue de l'aménagement de l'architecture, comment on réussit un tel
tiers-lieu, et on s'entend naturellement que les habitants du quartier déjà existant auraient accès
à ces tiers-lieux, comment vous les voyez?

M. RON RAYSIDE :

1600 Bien, vous le mentionnez, c'est le lien avec votre question c'est la rue Ste-Catherine.
Déjà les cafés, c'est une forme de tiers-lieux, et les espaces publics évidemment, c'est pas un
tiers-lieu, c'est carrément un espace public. Et l'espace semi-public, parce que même dans les

1605 ruelles il va y avoir beaucoup des espaces semi-publics. Mais déjà on voit la population dans
les cafés tout le long de Ste-Catherine, et les cafés sur Ontario, il y a un ajout de beaucoup de
cafés, déjà c'est très fréquenté. Moi, il y a du monde qui sont en face de chez nous, c'est un
logement social avec une clientèle un peu particulière, mais je les vois, je les connais, puis
effectivement ils utilisent ces lieux-là. Et même jusqu'à un certain point - je tire la couverture un
petit peu - mais même un dépanneur est un peu de ça parce que c'est un lieu de discussion,
1610 c'est un milieu de rencontre pour ceux qui sont dans le quartier depuis longtemps parce qu'ils se
connaissent, ils se croisent et ils font leurs achats au coin de la rue.

Si je peux revenir, parce que je veux revenir à la question un peu de l'interface est-ce
que c'est un lieu de cohésion, la rue Ste-Catherine. Oui, mais c'est aussi une zone de conflit
dans l'usage de l'espace public. Des fois c'est pas évident, surtout les espaces qui sont mal
1615 conçus, et ça fait des fois un mariage des fois difficile mais c'est sûr que c'est un espace en
même temps démocratique. C'est vrai que la rue Ste-Catherine, tout le monde peut aller là, tout
le monde avec ses préoccupations, avec... je veux juste...

1620 **M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :**

Sa diversité...

M. RON RAYSIDE :

1625 ...sa diversité et ça a toujours été comme ça, la rue Ste-Catherine, pour différentes
raisons. Mais, c'est une question intéressante, quoique j'ai juste donné un petit bout de réponse.
Je m'excuse, mais...

LE PRÉSIDENT :

1630 Alors, on aurait eu encore beaucoup de questions mais je vous remercie énormément
de votre présence à la commission.

M. RON RAYSIDE :

1635

Oui. Ça va. Merci pour avoir coupé puis posé... oui, oui... non, mais c'est toujours intéressant, vous dites : arrête ça là, pis on va te poser des questions.

LE PRÉSIDENT :

1640

Alors, je demanderais à madame Lisa Le-Run et madame Gisèle Caron, s'il vous plaît, de se présenter. Elles sont du groupe Coup de Pouce. Bonsoir!

Mme LISA LE RUN :

1645

Bonsoir !

PRÉSENTATION D'UNE VIDÉO

Mme LISA LE RUN :

1650

Alors, avant de nous présenter, j'aimerais vous dire pourquoi on a choisi de commencer par la vidéo. C'est vrai qu'elle est très courte mais elle nous montre tellement d'aspects du quartier Centre-Sud qui nous tiennent à cœur. On y voit quoi? on y voit de la simplicité dans les relations, on y voit de la solidarité, de la proximité entre voisins; on y voit de la modestie, de la joie et de l'amour; on y voit un patrimoine, une histoire, des écoles; on y voit des terrains de sport, une bibliothèque, des espaces verts; on y voit un accueil chaleureux des immigrés, la liberté des enfants qui jouent dehors en sécurité, puis, pour conclure, bien on y voit un village tout simplement. Voilà.

1655

LE PRÉSIDENT :

1660

Ça prend un village pour élever des enfants.